

Option complémentaire Economie et Droit

Les objectifs prioritaires de l'OC Economie et Droit sont le développement de la citoyenneté et l'acquisition de notions de bases qui permettent d'appréhender la vie quotidienne de façon critique et avertie.

L'OC Economie et Droit aborde certains thèmes d'actualité grâce à un regard multidisciplinaire. A titre d'exemple, le thème "analyse du marché du travail" pourrait s'articuler autour des sujets suivants: le contrat de travail (droit), le marché de l'emploi (économie politique), la gestion des ressources humaines (économie d'entreprise) et le processus d'embauche.

Sur la base d'événements issus de la vie courante (par exemple: l'étude du contrat de bail, des éléments comptables ou de la monnaie), l'enseignement vise la transmission d'une culture juridique, économique et sociale. Dans la mesure du possible, la participation à quelques audiences au Tribunal est envisageable.

L'apprenant est ainsi amené à observer, comprendre et analyser les interrelations entre les différents acteurs de la réalité sociale.

Le cours, dispensé au Gymnase de la rue des Alpes, développe particulièrement les éléments suivants:

Savoir-faire

- Evaluer les politiques économiques.
- Evaluer les objectifs et les décisions prises au sein de l'entreprise.
- Mettre en perspective les décisions économiques et les normes juridiques avec des valeurs éthiques.

Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique, politique et sociale.
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique.